

Retour d'expérience de l'autoévaluation DAMRI, menée en EHPAD

Hélène Bexant, IDE hygiéniste Mars 2024

Présentation de l'établissement

- L'EHPAD Marguerite de Flandre, à Orchies,
 - Accueille 140 résidents (établissement médicosocial à statut public autonome)
 - Dans 5 unités (8 chambres doubles), dont l'UVA composée de 14 lits.



0,1 ETP IDE hygiéniste





- I. <u>Documentation</u>: <u>https://damri.chu-besancon.fr/</u>
- Guide de remplissage de l'outil d'évaluation et fiches techniques







- 2. <u>Inscription</u>
- > Auprès de votre direction
- > Création du compte DAMRI de l'établissement :

damri@chu-besancon.fr

> Identifiant et mot de passe pour chacun des intervenants





3. <u>Identifier les personnes ressources</u>

L'équipe de direction, l'équipe d'encadrement et le médecin coordonnateur,

Les responsables des services techniques, les responsables des équipes de restauration, de blanchisserie, de bionettoyage et d'animation.

> Présentation de l'outil d'évaluation

PRÉSENTATION

DAMRI est un outil dématérialisé, évolutif et utilisable par tous les établissements du secteur « personnes âgées » ou du secteur « personnes en situation de handicap ». Il permet :

- De réaliser son auto-évaluation.
- D'obtenir le résultat selon 4 niveaux d'atteinte des objectifs :

VERT (résultats satisfaisants).

JAUNE (résultats moyennement satisfaisants).

ORANGE (résultats peu satisfaisants).

ROUGE (résultats insuffisants).

- D'éditer un plan d'action d'amélioration automatisé.
- De réaliser un audit système pour vérifier les processus mis en œuvre par l'établissement sur le terrain.

DAMRI est composé de 8 chapitres. Chaque chapitre cible un domaine spécifique :

- Le chapitre 1, socle de la démarche, doit être renseigné en début d'auto-évaluation pour pouvoir accéder aux chapitres suivants. Le mode d'évaluation est binaire : OUI/NON.
- Les chapitres 2 à 8, indépendants les uns des autres, peuvent être renseignés selon les priotités définies par l'établissement. Le mode d'évaluation est basé sur la cartographie des risques infectieux qui définit le niveau de criticité de chaque risque identifié ou ciblé par l'analyse.

4. <u>Établir un calendrier</u>

Définir les thématiques de l'autoévaluation qui seront traitées suivant un plan annuel ou pluriannuel

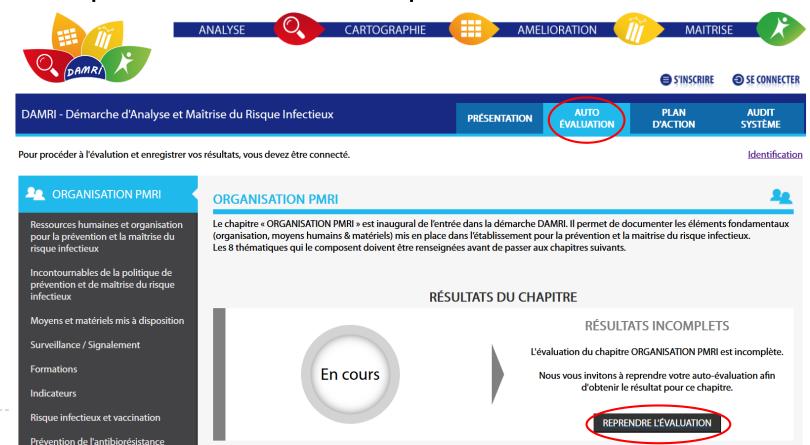
Prévoir un créneau horaire pour compléter les différents chapitres de l'autoévaluation, en collaboration avec les personnes ressources identifiées





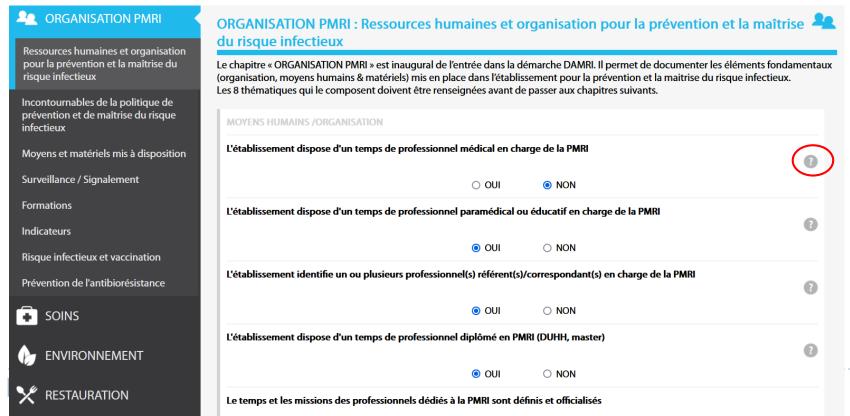
5. Remplissage du questionnaire

Il est nécessaire de compléter le chapitre I en premier lieu, afin de pouvoir accéder aux chapitres suivants

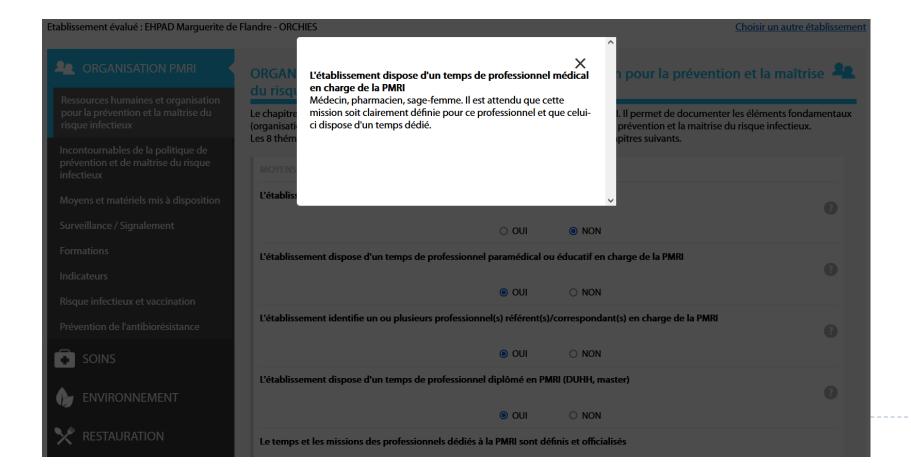


5. Remplissage du questionnaire

> Au préalable, rassembler les éléments et documents de référence (ex : fiches techniques, protocoles, audit, plan de formation...) relatifs aux sujets traités dans le chapitre



- 5. Remplissage du questionnaire
- > Aide en ligne disponible lors de la saisie



6. Éditer les résultats et le plan d'actions

Pour chaque chapitre, mettre en corrélation le poster des résultats avec la proposition de plan d'actions du logiciel

ORGANISATION

RÈGLEMENTAIRE



Ressources humaines et organisation pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux						
ORGANISATION	RECOMMANDÉ	Identifier un professionnel médical en charge de la PMRI qui renseigne les éléments de la PMRI dans son rapport annuel d'activité (formation des personnels, surveillance des épidémies, vaccination, suivi des bactéries multi-résistantes).				
ORGANISATION	RECOMMANDÉ	Identifier le CPias en tant qu'appui extérieur pour la PMRI.				
Incontournables de la politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux						
PROCÉDURE	RÈGLEMENTAIRE	Formaliser et valider la conduite à tenir en cas de légionellose pulmonaire chez un ou plusieurs résidents.				
PROCÉDURE	RÈGLEMENTAIRE	Formaliser et valider la conduite à tenir en cas de non-conformité des analyses de potabilité de l'eau de consommation.				
PROCÉDURE	RÈGLEMENTAIRE	Mettre en place le carnet sanitaire de l'air dans l'établissement.				
Moyens et matériels mis à disposition						
TECHNIQUE	RECOMMANDÉ	Privilégier l'usage de dispositifs médicaux à usage unique et les dispositifs médicaux sécurisés pour la prévention des AES.				
Surveillance / Signalement						

de santé au travail ou équivalent.

des AES à mettre en œuvre dans l'établissement.

S'organiser pour assurer le suivi des AES selon les modalités définies avec le service

Ce suivi est important à la fois pour l'analyse des AES et pour les actions de prévention

Restitution des résultats et définition du plan d'actions

- > Présenter les résultats au groupe de travail, composé des personnes ressources ayant collaboré à l'autoévaluation
- > Définir, en équipe, un plan d'actions détaillé pluriannuel

Marguerite de Flandre MARCIN DE REBARE	Programme d'actions de gestion du risque infectieux 2024	Janvier 2024	
--	--	--------------	--

Thématique	Actions	Suivi du projet	Commentaires
Gestion de situations épidémiques	Révision de la procédure « Organisation de la gestion du risque infectieux dans l'établissement en cas de déclanchement du plan de crise » (intégrer débrief post épisode, adaptation des activités d'animation à l'épisode épidémique) Révision de la procédure et des fiches techniques de signalements internes (révision des fiches de recueil d'info lors d'un épisode épidémique) et externes d'épisodes épidémiques Création d'une check-list des actions essentielles à la maîtrise d'un épisode épidémique		A intégrer au plan bleu
Politique générale de maîtrise du risque infectieux	(check-list Primo) Création de fiches techniques pour chaque infection à potentiel (IRA, GEA, gale) Révision de la politique de gestion des BMR dans l'établissement		
de l'établissement Livret d'accueil du nouvel arrivant	Intégrer dans le livret d'accueil du nouvel arrivant les notions de base de maîtrise du risque infectieux (HDM, AES, hygiène respi. EPI, excréta, déchets, bionettoyage, épidémie)		
DAMRI	Restitution des résultats de l'autoévaluation Présentation CPIAS HdF Etablir un plan d'actions pluriannuel	Réunion de direction 06/02/24 19/03/24 A programmer : intégrer MRI dans pro soins nursing et surveillance buccodentaire	Faire un dossier DAMRI dispo au secrétariat Soins buccodentaires ? Soins pédicurie ? Chap 6 ?
Gestion documentaire	Mettre à jour les procédures :		- 50000 4 0

Évaluation des actions d'amélioration

- > Établir le bilan du programme d'actions de l'année écoulée
- Évaluer les actions correctives mises en place
- Afin de mettre en évidence l'évolution du projet, procéder à une 2ème évaluation de la « Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux »
 - ✓ S'appuyer sur les résultats pour fixer les objectifs du programme d'actions de l'année suivante

Réunion avec équipe de direction et d'encadrement pour validation du programme d'actions de maîtrise du risque infectieux

